

LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Enquête juridique assistée IA

Cas pratique – Responsabilité civile

Un vendredi après-midi, après les cours, plusieurs élèves se retrouvent dans un parc public à proximité de leur école pour célébrer la fin de la semaine. Parmi eux, Lucas, 17 ans, a apporté une enceinte portable et propose de diffuser de la musique.

À un moment donné, certains élèves commencent à jouer au frisbee sur une zone herbeuse du parc. Lucas, qui participe au jeu, lance le frisbee avec force en direction de son ami, mais celui-ci rate la réception. Le frisbee continue sa trajectoire et percute une personne assise sur un banc, Madame R., qui lisait tranquillement.

Sous l'impact, Madame R. lâche son téléphone, qui tombe au sol et se fissure. Surprise et déséquilibrée, elle se lève brusquement, trébuche sur son sac et chute. Elle se plaint ensuite d'une douleur au poignet. Les secours sont appelés par un passant.



Lucas explique qu'il n'a pas fait exprès et que jouer au frisbee dans un parc est une activité normale. Il ajoute que d'autres élèves jouaient aussi, et que la victime était assise assez près de la zone de jeu. Certains camarades affirment également que Madame R. regardait son téléphone au moment du choc et n'était pas attentive à ce qui se passait autour d'elle.

Le téléphone de Madame R., acheté six mois auparavant, a une valeur de 900 CHF. Elle doit également consulter un médecin pour son poignet et manque deux jours de travail. Elle envisage de demander une indemnisation.

Cas pratique – Responsabilité civile

Un vendredi après-midi, après les cours, plusieurs élèves se retrouvent dans un parc public à proximité de leur école pour célébrer la fin de la semaine. Parmi eux, Lucas, 17 ans, a apporté une enceinte portable et propose de diffuser de la musique.

À un moment donné, certains élèves commencent à jouer au frisbee sur une zone herbeuse du parc. Lucas, qui participe au jeu, lance le frisbee avec force en direction de son ami, mais celui-ci rate la réception. Le frisbee continue sa trajectoire et percute une personne assise sur un banc, Madame R., qui lisait tranquillement.

Sous l'impact, Madame R. lâche son téléphone, qui tombe au sol et se fissure. Surprise et déséquilibrée, elle se lève brusquement, trébuche sur son sac et chute. Elle se plaint ensuite d'une douleur au poignet. Les secours sont appelés par un passant.



Lucas explique qu'il n'a pas fait exprès et que jouer au frisbee dans un parc est une activité normale. Il ajoute que d'autres élèves jouaient aussi, et que la victime était assise assez près de la zone de jeu. Certains camarades affirment également que Madame R. regardait son téléphone au moment du choc et n'était pas attentive à ce qui se passait autour d'elle.

Le téléphone de Madame R., acheté six mois auparavant, a une valeur de 900 CHF. Elle doit également consulter un médecin pour son poignet et manque deux jours de travail. Elle envisage de demander une indemnisation.

ACTIVITÉ EN BINÔME PUIS EN « QUATUOR »

Etape 1 + 2 = binôme

CHACUN complète sa feuille

Etape 1 + 2 = fini

Contacter l'enseignante

Etape 3 + 4 = « quatuor »

L'enseignante forme les groupes

FICHE GROUPE A (AVEC IA)		
Objectif : Analyser le cas et déterminer si la responsabilité civile (art. 41 CO) est engagée.		
Consignes : À partir de l'article 41 CO, vous devez analyser le cas proposé afin de déterminer si les conditions de la responsabilité civile sont remplies. Vous pouvez utiliser l'IA pour vous aider, mais vous devez vérifier et discuter les réponses obtenues.		
Étape 1 : Formulez 4 questions juridiques permettant d'analyser si la responsabilité civile est engagée.		
Étape 2 : Répondez à chaque question (oui / non) et justifiez votre réponse à partir des faits du cas.		
Question juridique	Réponse (oui/non)	Justification
1.		
2.		
3.		
4.		
Étape 3 : Préparez les éléments suivants pour la mise en commun : 1. Quelle question a été la plus difficile à formuler ou à résoudre ? 2. En quoi l'IA vous a-t-elle aidé ? 3. L'IA a-t-elle donné une réponse imprécise ou discutable ?		
Étape 4 : Répondez à la question finale : La responsabilité civile est-elle engagée dans ce cas ? → Réponse : _____ → Justification : _____		

FICHE GROUPE B (SANS IA)		
Objectif : Construire le raisonnement juridique pour déterminer si la responsabilité civile (art. 41 CO) est engagée.		
Consignes : À partir de l'article 41 CO, vous devez analyser le cas proposé afin de déterminer si les conditions de la responsabilité civile sont remplies. Vous devez d'abord travailler sans utiliser l'IA.		
Étape 1 : Formulez 4 questions juridiques permettant de vérifier si la responsabilité civile est engagée.		
Étape 2 : Répondez à chaque question (oui / non) et justifiez votre réponse à partir des faits du cas.		
Question juridique	Réponse (oui/non)	Justification
1.		
2.		
3.		
4.		
Étape 3 : Une fois ce travail terminé, comparez vos réponses avec un groupe ayant utilisé l'IA. Discutez les points suivants : 1. Avez-vous posé les mêmes questions ? 2. Avez-vous les mêmes réponses ? 3. Ou y a-t-il des différences ? 4. Quel raisonnement vous semble le plus convaincant et pourquoi ?		
Étape 4 : Répondez à la question finale : La responsabilité civile est-elle engagée dans ce cas ? → Réponse : _____ → Justification : _____		

FICHE GROUPE A (AVEC IA)

Objectif : Analyser le cas et déterminer si la responsabilité civile (art. 41 CO) est engagée.

Consignes : À partir de l'article 41 CO, vous devez analyser le cas proposé afin de déterminer si les conditions de la responsabilité civile sont remplies.

Vous pouvez utiliser l'IA pour vous aider, mais vous devez vérifier et discuter les réponses obtenues.

Étape 1

Formulez 4 questions juridiques permettant d'analyser si la responsabilité civile est engagée.

Étape 2

Répondez à chaque question (oui / non) et justifiez votre réponse à partir des faits du cas.

Question juridique	Réponse (oui/non)	Justification
1.		
2.		
3.		
4.		

Étape 3

Préparez les éléments suivants pour la mise en commun :

1. Quelle question a été la plus difficile à formuler ou à résoudre ?
2. En quoi l'IA vous a-t-elle aidé ?
3. L'IA a-t-elle donné une réponse imprécise ou discutable ?

Étape 4

Répondez à la question finale :

La responsabilité civile est-elle engagée dans ce cas ?

→ Réponse :

→ Justification : _____

FICHE GROUPE B (SANS IA)

Objectif : Construire le raisonnement juridique pour déterminer si la responsabilité civile (art. 41 CO) est engagée.

Consignes : À partir de l'article 41 CO, vous devez analyser le cas proposé afin de déterminer si les conditions de la responsabilité civile sont remplies.
Vous devez d'abord travailler sans utiliser l'IA.

Étape 1

Formulez 4 questions juridiques permettant de vérifier si la responsabilité civile est engagée.

Étape 2

Répondez à chaque question (oui / non) et justifiez votre réponse à partir des faits du cas.

Question juridique	Réponse (oui/non)	Justification
1.		
2.		
3.		
4.		

Étape 3

Une fois ce travail terminé, comparez vos réponses avec un groupe ayant utilisé l'IA.
Discutez les points suivants :

1. Avez-vous posé les mêmes questions ?
2. Avez-vous les mêmes réponses ?
3. Où y a-t-il des différences ?
4. Quel raisonnement vous semble le plus convaincant et pourquoi ?

Étape 4

Répondez à la question finale :

La responsabilité civile est-elle engagée dans ce cas ?

→ Réponse :

→ Justification : _____

ARTICLE 41 CO

- ¹ Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer.
- ² Celui qui cause intentionnellement un dommage à autrui par des faits contraires aux moeurs est également tenu de le réparer.

Etape 1 + 2 = fini
Contacter l'enseignante

MISE EN COMMUN

Sans IA

1. Avez-vous posé les mêmes questions ?
2. Avez-vous les mêmes réponses ?
3. Où y a-t-il des différences ?
4. Quel raisonnement vous semble le plus convaincant et pourquoi ?

Avec IA

1. Quelle question a été la plus difficile à formuler ou à résoudre ?
2. En quoi l'IA vous a-t-elle aidé ?
3. L'IA a-t-elle donné une réponse imprécise ou discutable ?



Question juridique	Définition (élément juridique)	Justification
Y a-t-il un dommage ?	Un dommage est une perte ou une atteinte subie par une personne (matérielle, corporelle ou économique).	Oui. Le téléphone est cassé (900 CHF) → <u>dommage matériel</u> . Madame R. est blessée au poignet → <u>dommage corporel</u> . Elle a des frais médicaux et une perte de gain → <u>dommage économique</u> .
Y a-t-il une atteinte contraire au droit (acte illicite) ?	Un acte illicite est une atteinte à un droit protégé (par exemple la propriété ou l'intégrité physique), sans justification légale.	Oui. Le téléphone appartient à Madame R. → <u>atteinte à la propriété</u> . Elle est blessée → <u>atteinte à l'intégrité corporelle</u> . Aucun motif ne justifie cette atteinte.
Y a-t-il une faute ?	La faute est un comportement intentionnel, négligent ou imprudent, c'est-à-dire un manque de prudence par rapport à ce qu'une personne raisonnable ferait.	Oui (mais discutable). Lucas lance le frisbee avec force dans un parc où se trouvent d'autres personnes → <u>comportement imprudent</u> . Toutefois, jouer au frisbee est une activité normale → <i>la faute peut être discutée</i> .
Existe-t-il un lien de causalité ?	Le lien de causalité signifie que le comportement est la cause du dommage (enchaînement direct entre l'acte et le résultat).	Oui. Le frisbee lancé par Lucas percute Madame R. ■ elle lâche son téléphone ■ chute ■ blessure. Le dommage découle directement de l'action.

CO Art. 41

- 1 Celui qui **cause**, d'une **manière illicite**, un **dommage** à autrui, soit **intentionnellement, soit par négligence ou imprudence**, est tenu de le réparer.
- 2 Celui qui cause intentionnellement un dommage à autrui par des faits contraires aux mœurs est également tenu de le réparer.

EPCL - HEP / Nada ZAMNI

EN BREF...

Axe	Avec IA	Sans IA
+	Structuration Gain de <u>«temps»</u> Langage «précis» si correct	Appropriation Effort cognitif Autonomie
-	Passivité Dépendance Superficialité	Lenteur Manque de méthode
Apprentissages	Rapides, mais fragiles	Lents, mais durables
Risque clé	Illusion de compréhension	Découragement

CONCLUSION

- L'IA est un outil **efficace** pour structurer rapidement un raisonnement dans un cadre donné (comme l'Article 41 CO), mais elle peut se tromper et produire des réponses que l'élève accepte **sans recul**.
- À long terme, un usage excessif **limite l'ancrage des apprentissages**, alors que l'effort et la réflexion autonome favorisent une compréhension plus profonde et durable.

→ Utiliser l'IA *oui*, mais *après* s'être bien familiariser avec la matière pour avoir un certain recul